



Cabinet ARGOS Siège social 2 square Roger Genin - BP 1523 38025 GRENOBLE cedex 1 Tel : 04.76.87.70.40 Fax : 04.76.87.70.28	Cabinet ARGOS Méditerranée 4 rue d'Armény 13006 MARSEILLE Tel : 04.91.90.67.65 Fax : 04.91.91.68.24
courriel : <a href="mailto:contact@argos-consultants.fr">contact@argos-consultants.fr</a> site : <a href="http://www.argos-consultants.fr">www.argos-consultants.fr</a>	

	Votre correspondant  Michel BASSET Consultant Tel : 04.76.87.70.40
---	--

Le développement de la concertation est le fruit à la fois une demande sociale et d'une réglementation qui la rend obligatoire dans la plupart des projets : simple information, concertation tout au long du déroulement des projets, consultation,... L'expérience montre qu'une concertation bien menée permet d'aboutir à des projets mieux compris et facilite ensuite le déroulement des enquêtes publiques.

## Des projets enrichis par la concertation

- Elle permet d'adapter les projets aux besoins
- Elle facilite l'appropriation et l'adhésion aux projets
- Elle permet de surmonter les conflits
- Elle conduit à dépasser les intérêts particuliers dans le sens de l'intérêt général
- Elle crée du lien social

## Et pourtant ... La concertation est un exercice difficile

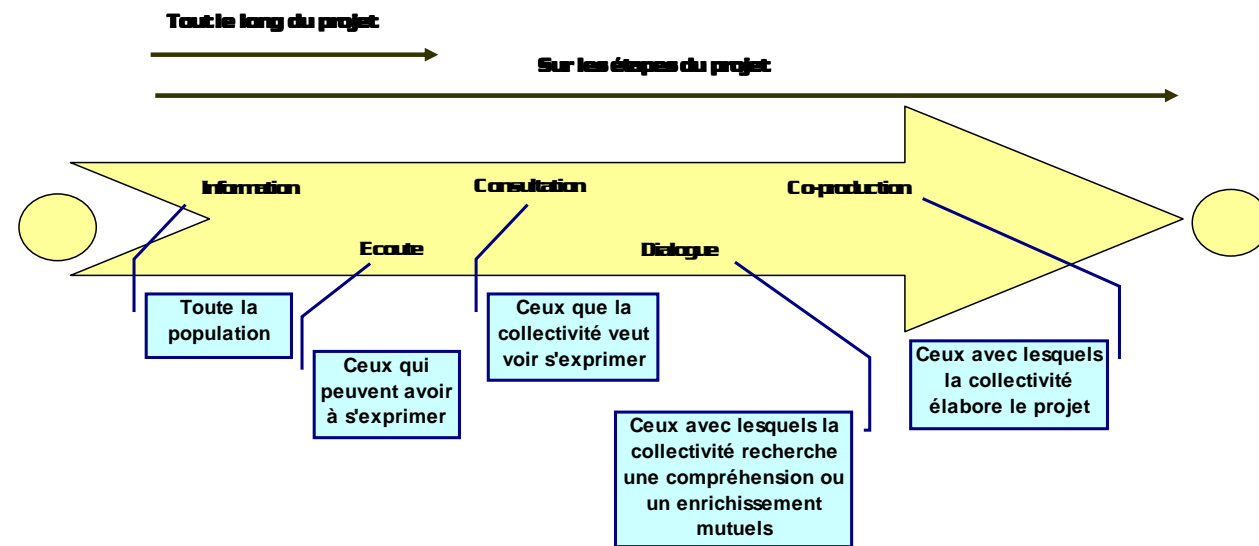
- Difficulté de toucher les habitants
- Expression monopolisée par des groupes d'intérêts
- Représentativité insuffisante
- Moyens à mettre en œuvre importants

## La concertation au service de l'efficacité de l'action publique

- Quelle différence entre la concertation institutionnelle, la concertation technique et la concertation citoyenne ?
- Comment faire que la participation citoyenne soit une réussite ?
- A quel moment du projet concerter ? initiative, programmation, conception, réalisation, suivi.
- Quelles méthodes mettre en place pour garantir une bonne participation ?
- Quel est le rôle de chacun ? élus, chef de projet, responsables de services, service de la communication, ...

# Qu'est ce que la concertation ?

Un processus qui associe les acteurs dans le temps avec des objectifs différents en fonction de la nature des projets



## Comment conduire la concertation ?

- Bien définir préalablement les objectifs et les modalités
- Clarifier ce que l'on attend de la concertation
- Choisir les méthodes en fonction de ses objectifs et des moyens dont on dispose
- Définir précisément le rôle de chacun
- Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on dit (les règles du jeu)
- Inscrire la concertation dans la durée

# Nos prestations : ce que nous pouvons vous apporter

Méthodes	Public cible	Objectifs	Supports et méthodes	Avantages	Inconvénients
<p>Présentation simple</p>	Public assistant aux réunions publiques	Fournir une information compréhensible par tous, synthétisée et rapidement assimilable	Document type « diaporama » projetable lors d'une réunion publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- information rapidement assimilable</li> <li>- pédagogie,</li> <li>- support de discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- synthétique, donc pas détaillée...</li> <li>- usage spécifique</li> </ul>
<p>Site Internet</p>	Internautas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faciliter l'accès à des informations volumineuses, fouillées</li> <li>- actualiser les informations sur le projet</li> <li>- faciliter la participation et l'expression d'avis</li> </ul>	Un site	<ul style="list-style-type: none"> <li>- permet d'actualiser les informations</li> <li>- permet de proposer une information complète (fichiers à télécharger)</li> <li>- permet d'organiser des forums</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ne couvre pas toute la population (notamment les personnes âgées ou à faibles revenus),</li> <li>- possibilité de piratage</li> </ul>
<p>Enquête par questionnaire</p>	Tous publics	Avoir une bonne représentation de la perception du projet par l'opinion publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- questionnaire simple sur papier, accompagné d'une enveloppe T,</li> <li>- questionnaire sur Internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- retour direct de l'opinion publique,</li> <li>- nombre d'avis important,</li> <li>- possibilité de statistiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- traitement quantitatif important,</li> <li>- statistique de retour de questionnaire : entre 5 et 10 %</li> </ul>
<p>Forum</p>	Tous publics	Permettre à la fois de recueillir des idées et de présenter sous une forme conviviale et dynamique les projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- expositions</li> <li>- théâtre-forum</li> <li>- film d'animation ou d'introduction au débat</li> </ul>	Facilite l'expression d'idées, d'avis sur le projet et le débat sous des formes différentes permettant de susciter l'intérêt du plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nécessite une bonne préparation</li> <li>- nécessite d'utiliser des moyens d'animation attractifs</li> <li>- besoin de locaux adaptés</li> </ul>
<p>Réunion publique</p>	Public intéressé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître le projet</li> <li>- dialoguer avec la population</li> <li>- répondre aux questions</li> <li>- recueillir des avis, remarques, critiques...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de méthodes dynamiques (constitution de petits groupes, utilisation de techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation du projet par des élus et des techniciens</li> <li>- questions-réponses possibles</li> <li>- aspect « officiel » de la concertation</li> </ul>	Petit nombre de personnes touchées
<p>Ateliers</p>	Groupe représentatif de personnes motivées et des acteurs indispensables au projet	Faire participer à l'élaboration et au suivi des projets durant toutes les phases	<ul style="list-style-type: none"> <li>- petits déjeuners</li> <li>- ateliers participatifs</li> <li>- formation / action</li> <li>- ateliers d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- inscription dans la durée</li> <li>- appropriation du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation des personnes intéressées seulement</li> <li>- constitution d'un groupe représentatif</li> </ul>
<p>Comité de suivi</p>	Comité composé d'élus, de techniciens et de représentants de la société civile, d'experts du Conseil de Développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- débat technique</li> <li>- participation aux études,</li> <li>- recueil d'avis d'« experts »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fourniture des rapports d'études</li> <li>- utilisation de méthodes dynamiques (ex. Metaplan)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avis d'experts et de personnes compétentes</li> <li>- favorise le développement d'un consensus via la transparence des informations et l'enrichissement des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien de l'intérêt sur la durée du projet</li> <li>- participation de personnes ayant des connaissances techniques</li> <li>- faire admettre qu'il n'est pas décideur</li> </ul>